



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000023011

Discipline : E0030 - Education

Fonction : EDU

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690026D

Nom de l'établissement de rattachement : Lycée du Parc

Commune : Lyon 6^{ème}

Adresse : 1 Bd Anatole France, 69006 Lyon

Courriel : ce.0690026D@ac-lyon.fr

Description générale du poste

L'établissement dispose de 3 supports de CPE.

Le CPE recruté sera essentiellement chargé du suivi des élèves 1^{re} année de CPGE et CPES, ainsi que de la gestion de l'internat des CPGE.

Le lycée du Parc scolarise près de 2200 élèves, dont 1400 en CPGE (scientifiques, économiques et littéraires), 50 en CPES et 700 élèves au second-cycle général.

Tous les élèves de CPGE et CPES ont accès au lycée jusqu'à 21h30. Seuls 40% des élèves de CPGE et CPES sont originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes et près de 10% proviennent de l'étranger (29 nationalités à la rentrée 2023). L'établissement est très sélectif, avec près de 29 000 candidatures pour 770 places offertes sur Parcoursup en CPGE et CPES à la rentrée 2023.

300 élèves de CPGE sont hébergés à l'internat (sur deux sites distincts) et 50 élèves du second-cycle sont internes d'excellence.

L'internat CPGE est ouvert les week-ends et pendant les vacances de Pâques.

Le poste est logé en NAS (appartement F4 de 118 m². Parking)

Missions

L'accompagnement individualisé d'élèves, souvent éloignés de leur famille pour la première fois, et suivant des études très exigeantes, constituera le cœur de la mission et se déclinera en de nombreuses dimensions de la vie étudiante. Le bien-être et la santé mentale des élèves nécessiteront une vigilance particulière, en liaison étroite avec l'infirmière et la psychologue du lycée.

Le CPE recruté assistera notamment les élèves à besoins spécifiques, lors de la mise en place des aménagements de scolarité. Il sera en liaison avec les Universités partenaires, dans le cadre de la sécurisation des parcours des élèves de CPGE, suivra les associations étudiantes domiciliées au lycée, le dossier Pass' Région et sera impliqué dans le CVL.

Les étudiants internationaux feront l'objet d'une attention particulière.

Compétences requises

Ce poste nécessite une grande disponibilité, et une expérience réussie dans les missions envisagées serait fortement appréciée.

Contact

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédiée Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec l'établissement à l'adresse suivante : ce.0690026D@ac-lyon.fr

Après examen des dossiers en lien avec le corps d'inspection, les candidats sélectionnés pourront être reçus pour un entretien avec le proviseur.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.